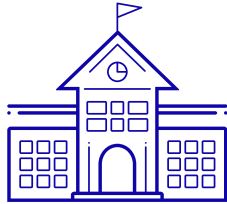




Le bizutage et les violences sexuelles ou sexistes sont interdits. Une vigilance particulière est à porter aux risques liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants.



À l'université



Hors université *

* uniquement dans les établissements soumis au contrôle du passe sanitaire ou en plein air ; interdits en résidence universitaire

Autorisation préalable du président de l'université



Déclaration de l'événement via le formulaire disponible sur l'espace étudiant

Menu "Vie associative" - Organiser un événement

Accès à l'événement uniquement sur présentation d'un pass sanitaire

voir fiche procédure

Jauge de 75% dans les espaces clos où se déroule l'événement

(Billetterie recommandée)

Respect des consignes sanitaires :

- Distanciation physique
- Port du masque
- Gel hydro-alcoolique (à l'entrée et à la sortie)
- Ventilation et aération des locaux, en permanence si possible

Affichage à l'entrée de l'événement

- Consignes sanitaires
- Jauge maximale d'accueil du lieu
- Invitation à télécharger et activer l'application "Tous Anti Covid"

Cahier de rappel

(format papier ou numérique)

voir fiche procédure

Information préalable du président de l'université



Déclaration de l'événement via le formulaire disponible sur l'espace étudiant

Menu "Vie associative" - Organiser un événement

Accès à l'événement uniquement sur présentation d'un pass sanitaire

voir fiche procédure

Jauge définie par l'établissement d'accueil

(Billetterie recommandée)

Respect des consignes sanitaires :

- Distanciation physique
- Port du masque
- Gel hydro-alcoolique (à l'entrée et à la sortie)
- Ventilation et aération des locaux, en permanence si possible

Affichage à l'entrée de l'événement

- Consignes sanitaires
- Jauge maximale d'accueil du lieu
- Invitation à télécharger et activer l'application "Tous Anti Covid"

Cahier de rappel

(format papier ou numérique)

voir fiche procédure



Les responsables de l'association et les organisateurs de l'événement engagent leur responsabilité pénale et s'exposent à des sanctions disciplinaires pour tout manquement aux règles en vigueur